

POSTE A POURVOIR – TECHNICIEN DE CHANTIER ETUDE DE SOL

ARGOTECH :

Acteur de la géotechnique, de l'instrumentation, du diagnostic structurel, notre société a pour vocation de permettre un accompagnement de qualité des différents acteurs des travaux public tout au long de leur projet.

Nos 3 implantations capitalisent une expérience de près de 20 ans nous permettant d'accompagner et d'assurer un suivi de proximité auprès de nos clients.

VOTRE MISSION :

Rattaché(e) au service Géotechnique Ile-de-France, vous intégrerez une équipe jeune et dynamique en plein développement. Votre rigueur et vos connaissances techniques seront mobilisées dans la réalisation des tâches qui vous seront confiées.

Vos missions sur divers chantiers dans le domaine de la géotechnique et du Génie Civil à savoir :

- Préparation de chantier en amont (échange avec le chargé d'affaire, préparation du matériel, etc...);
- Sondage géotechnique simple (tarière manuelle, pénétromètre dynamique, panda, etc...), ;
- Essais et contrôles de chantier (contrôle béton, contrôle de fondations profondes, contrôle de terrassement, etc...) ;
- Essai structurel (carottage, piquetage, prélèvement d'échantillon, etc...) ;
- Mise en place d'équipement électronique pour le suivi des ouvrages ;
- Restitution des données de terrains, pouvant aller jusqu'au traitement et rédaction de Pv.

Vous interviendrez potentiellement dans des environnements Grands Travaux ou sites sensibles, vous devez être familiarisé au port des moyens de prévention et protection, à l'analyse des risques et savez appliquer les consignes de sécurité.

VOTRE PROFIL :

- Débutant jusqu'à 5 ans d'expérience en bureau d'études géotechniques
- Expérience en Ile-de-France
- Autonome, capacité d'adaptation et sens de l'organisation
- Permis B exigé (*Permis B mention 96 - VL + remorque (PTAC < 4,25 T) serait un plus*)

LE CONTRAT :

- **Un Contrat à Durée Indéterminée**
- Contrat 37.5 h/semaine, avec 12 jours de RTT par an.
- Localisation : Essonne / Commune : Etrechy
- Début de contrat : Dès que possible
- Rémunération globale :
 - Salaire brut annuel fixe réparti sur 12 mois : suivant expérience
 - Prime de fin d'année : suivant critère de l'entreprise
 - Prime congés conventionnelle (SYNTEC),
 - Mutuelle santé : coût de base pris en charge à 50% par l'employeur,
 - Véhicule de société